

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

2010
2011

**ÉTATS
FINANCIERS
MINISTÉRIELS
CONSOLIDÉS**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ministériels consolidés ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Ces états financiers ministériels consolidés ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers ministériels consolidés. Certaines informations présentées dans les états financiers ministériels consolidés sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de TPSGC. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de TPSGC concorde avec les états financiers ministériels consolidés ci-joints.

Il incombe également à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les employés de TPSGC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; et en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable en ayant recours à un processus continu qui vise à cerner les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés connexes et à apporter les ajustements nécessaires.

Pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2011, une évaluation des contrôles clés a été réalisée en conformité avec la Politique sur le contrôle interne, et les résultats et les plans d'action sont résumés dans l'annexe A.

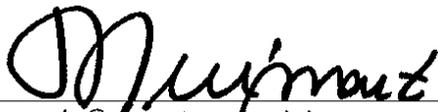
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (suite)

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne du Ministère ont été examinés par le personnel de la vérification interne, qui mène des vérifications périodiques de différents aspects des activités du Ministère.

Les présents états financiers ministériels consolidés ont été examinés par le Comité de vérification et d'évaluation du Ministère dans le but de donner des conseils objectifs au sous-ministre sur toute question d'apparence importante. Le rôle du Comité consiste à fournir de manière objective au sous-ministre de TPSGC des conseils objectifs et des recommandations sur le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance concernant la pertinence et le fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère. Le Comité fournit également des conseils touchant la surveillance des aspects essentiels de la gestion, du contrôle et de la responsabilisation du Ministère, y compris l'établissement de rapports financiers.

Les états financiers ministériels consolidés de TPSGC n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



François Guimont, sous-ministre
Gatineau, Canada



Alex Lakroni, chef des finances
Gatineau, Canada



Date



Date

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

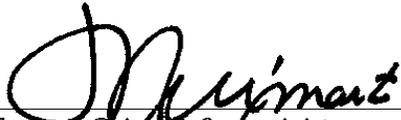
État consolidé de la situation financière (non vérifié)

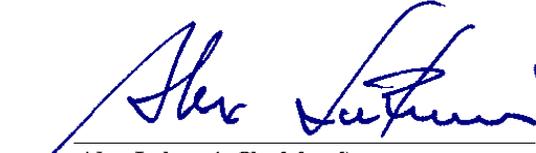
Au 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010 <i>Redressé</i> <i>(note 16)</i>
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	515 156	470 813
Débiteurs et avances (note 4)	456 999	473 813
Stocks (note 5)	4 915	5 537
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	8 369	18 742
	985 439	968 905
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	4 145	4 834
Immobilisations corporelles (note 6)	5 272 803	4 787 971
	5 276 948	4 792 805
Total des actifs	6 262 387	5 761 710
Passifs et avoir du Canada		
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	859 649	767 954
Autres passifs (note 8)	76 353	92 155
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 9)	2 279 073	2 394 639
Indemnités de vacance et congés compensatoires	54 398	54 758
Avantages sociaux futurs (note 10)	232 701	213 043
Passif éventuel et environnemental (note 11)	337 390	367 870
Avantages incitatifs relatifs à un bail et revenus différés	40 534	42 213
	3 880 098	3 932 632
Avoir du Canada (note 14)	2 382 289	1 829 078
Total des passifs et de l'avoir du Canada	6 262 387	5 761 710

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.


 François Guimont, Sous-ministre
 Gatineau, Canada
 29-08-2011
 Date


 Alex Lakroni, Chef des finances
 Gatineau, Canada
 29. Août. 2011
 Date

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

État consolidé des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010 <i>Redressé</i> <i>(note 16)</i>
Charges		
Gestion des locaux et des biens immobiliers	3 905 357	3 855 690
Services internes	439 318	399 653
Services d'infrastructure des technologies de l'information	421 871	404 205
Approvisionnement	268 916	280 605
Gestion et services linguistiques	228 410	214 940
Programmes et services spécialisés	199 469	152 929
Receveur Général du Canada	134 653	115 444
Administration de la paye et des pensions fédérales	99 081	94 609
Ombudsman de l'approvisionnement	3 269	3 983
Total des charges	5 700 344	5 522 058
Revenus		
Gestion des locaux et des biens immobiliers	2 318 419	2 152 349
Services d'infrastructure des technologies de l'information	281 438	298 399
Programmes et services spécialisés	159 488	125 903
Gestion et services linguistiques	158 401	162 841
Administration de la paye et des pensions fédérales	127 374	124 731
Approvisionnement	121 820	144 687
Receveur Général du Canada	28 677	15 896
Services internes	4 171	13 995
Total des revenus	3 199 788	3 038 801
Coût de fonctionnement net avant élément extraordinaire	2 500 556	2 483 257
Élément extraordinaire	-	9 991
Coût de fonctionnement net	2 500 556	2 493 248

Information sectorielle (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

État consolidé de l'avoir du Canada (*non vérifié*)

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010 <i>Redressé</i> <i>(note 16)</i>
Avoir du Canada, début de l'exercice	1 829 078	1 747 176
Coût de fonctionnement net	(2 500 556)	(2 493 248)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	2 959 765	2 525 718
Variation des montants à recevoir du Trésor	44 343	58 508
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (<i>note 13</i>)	67 118	61 564
Autres transactions entre apparentés (<i>note 13</i>)	(17 459)	(70 640)
Avoir du Canada, fin de l'exercice (<i>note 14</i>)	2 382 289	1 829 078

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

État consolidé des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010 <i>Redressé</i> <i>(note 16)</i>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	2 500 556	2 493 248
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(456 982)	(459 971)
Gain ou perte sur aliénation / Ajustements des immobilisations corporelles	28 970	(88 095)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13)	(67 118)	(61 564)
Variations de l'état consolidé de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des actifs financiers autre que le montant à recevoir du Trésor	(27 809)	6 953
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(689)	1 735
(Augmentation) diminution des passifs autre que l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	(63 032)	(149 303)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	1 913 896	1 743 003
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 6)	827 446	579 232
Acquisitions des actifs en construction des immobilisations louées (note 6)	49 442	54 485
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(107)	(75)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	876 781	633 642
Activités de financement		
Paiements sur obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	169 088	149 073
Encaisse utilisée par les activités de financement	169 088	149 073
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 959 765	2 525 718

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

1. AUTORISATION ET OBJECTIFS

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Cette législation spécifie que TPSGC doit fournir des services communs, centraux et partagés aux autres ministères et agences permettant à ceux-ci d'assurer la prestation de leurs services et de leurs programmes à la population canadienne. Ces services sont déployés par l'entremise des activités clés suivantes :

- ✓ Gestion des locaux et des biens immobiliers : cette activité de programme porte sur la manière dont TPSGC fournit aux ministères et aux organismes des locaux à bureaux et des installations à utilisation commune et assure l'intendance de divers ouvrages, par exemple des immeubles, des ponts et des barrages, et de trésors nationaux tels que la Cité parlementaire ainsi que d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada. TPSGC fournit également aux autres ministères et organismes fédéraux des services d'expertise professionnelle et technique en matière d'immobilier;
- ✓ Les services internes renvoient à des groupes d'activités et de ressources qui sont administrés dans le but d'appuyer les besoins des programmes et les autres obligations d'une organisation. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation et non pas celles qui visent un programme précis;
- ✓ Services d'infrastructure des technologies de l'information : cette activité de programme assure un leadership à l'appui des projets pangouvernementaux de transformation de la technologie de l'information (TI). Elle vise la collaboration étroite avec les organisations fédérales afin de comprendre leurs besoins en matière de TI et d'y répondre, ainsi que de fournir des services et des solutions de TI protégés. Elle comprend le courtage, le développement et/ou la gestion de produits et services en matière d'informatique répartie, de centres de données, de télécommunications et de sécurité de la TI;
- ✓ Approvisionnements : cette activité de programme présente TPSGC comme le principal fournisseur de services d'achat du gouvernement, offrant aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine consiste à fournir en temps utile au gouvernement fédéral et à la population canadienne des services d'achat et des services communs connexes à valeur ajoutée;
- ✓ Gestion et services linguistiques : cette activité de programme présente le Bureau de la traduction en sa qualité d'autorité du gouvernement en matière de terminologie et de services linguistiques ayant le mandat d'établir, de normaliser et de diffuser la terminologie. En outre, le Bureau s'assure qu'un bassin viable et fiable de ressources linguistiques compétentes est en place pour répondre aux besoins linguistiques du gouvernement et pour appuyer le programme économique et social du Canada. Le Bureau de la traduction, seul fournisseur interne de services linguistiques au gouvernement, offre aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions linguistiques, comme des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Le programme découle de la *Loi sur le Bureau de la traduction* ;
- ✓ Programmes et services spécialisés : cette activité de programme assure des services et des programmes spécialisés de grande qualité qui sont accessibles et qui sont offerts aux institutions fédérales en temps opportun pour favoriser une gestion et un fonctionnement sains, prudents et éthiques. Il regroupe les programmes et services suivants : programme de la sécurité industrielle, écologisation des opérations gouvernementales, projet d'assainissement des étangs bitumineux et des fours à coke de Sydney, services d'information du gouvernement, services de conseil du gouvernement, services de vérification, biens saisis, office des normes générales du Canada, juricomptabilité, distribution des biens de la Couronne, initiative des services de voyage partagés, services techniques et d'inspection maritime, services d'imagerie documentaire et intégration des services partagés ;

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

1. AUTORISATION ET OBJECTIFS (SUITE)

- ✓ Receveur Général du Canada : cette activité de programme assure la gestion des opérations du Trésor fédéral et de la préparation des comptes du Canada. Elle offre un système facultatif de gestion financière, de même que des services facultatifs d'imagerie documentaire et de paiement de factures;
- ✓ Administration de la paye et des pensions fédérales : cette activité de programme vise la gestion des processus de prestation des salaires et des pensions du gouvernement. Par l'entremise de cette activité, TPSGC assure des services de paye à 110 ministères, employeurs distincts et autres organisations fédérales, et il gère les comptes de pension d'environ 229 000 anciens fonctionnaires, 110 500 anciens membres des Forces canadiennes et 1 350 anciens députés et juges;
- ✓ Ombudsman de l'approvisionnement : cette activité de programme, sans lien de dépendance avec le gouvernement, vise l'examen des pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, l'enquête sur les plaintes des fournisseurs éventuels concernant l'attribution des contrats de biens et de services selon certains seuils, l'enquête sur les plaintes au sujet de l'administration des contrats ainsi que la fourniture d'un programme alternatif de règlement des différends liés aux contrats. L'activité permet de promouvoir l'équité et la transparence du processus d'approvisionnement.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

A. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

TPSGC est financé principalement par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à TPSGC ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

B. CONSOLIDATION

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des sept fonds renouvelables, l'un d'eux étant inactif, tels qu'énumérés ci-bas. Six des fonds renouvelables préparent annuellement un ensemble complet d'états financiers qui sont vérifiés et publiés dans les *Comptes publics du Canada*. Les comptes de ces fonds renouvelables ont été consolidés avec ceux de TPSGC, et les opérations et les soldes intraministériels ont été éliminés.

Les fonds renouvelables de TPSGC sont :

- ✓ Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada;
- ✓ Fonds renouvelable de la production de défense (*inactif*);
- ✓ Fonds renouvelable des Services optionnels;
- ✓ Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers;

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- ✓ Fonds renouvelable des Services immobiliers;
- ✓ Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique;
- ✓ Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.

C. ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT

TPSGC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par TPSGC est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par TPSGC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

D. LE MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

E. REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

F. CHARGES

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice

- ✓ Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.
- ✓ Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert, dans la mesure où le transfert est autorisé et que le montant peut être estimé de manière raisonnable.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes des accidents du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- ✓ Les indemnités de vacance et congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- ✓ Généralement, TPSGC ne fournit pas de subventions et de contributions à des particuliers ou à des organismes afin de financer des programmes et des services. TPSGC administre le Programme de paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) pour l'ensemble des ministères et organismes fédéraux en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, qui est divulgué à titre de Subventions dans le Budget principal des dépenses. Le gouvernement du Canada paie volontairement sa juste part des dépenses d'administration locale desquelles il est exempt en versant les sommes nécessaires aux municipalités et aux autres organismes qui prélèvent des impôts fonciers dans les municipalités où se trouvent les terrains et les immeubles fédéraux. Les versements effectués par TPSGC aux noms des ministères et organismes fédéraux participants sont recouvrés auprès de ces derniers et sont comptabilisés à titre de Subventions dans les Comptes publics du Canada.

G. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

- (i) **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de TPSGC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de TPSGC découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, TPSGC n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- (ii) **Indemnités de départ** : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

H. DÉBITEURS ET AVANCES

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

I. AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL

Les avantages incitatifs relatifs à un bail représentent des incitatifs reçus par TPSGC afin de conclure une entente de location. Les avantages incitatifs incluent des encouragements tels que : des périodes d'occupation gratuites, des sommes monétaires à être appliquées sur les paiements de loyer, des sommes forfaitaires, des améliorations locatives et des frais de déménagement déboursés par le bailleur. Les avantages incitatifs sont comptabilisés de la façon suivante :

- ✓ Les périodes d'occupation gratuites ou les fortes réductions de loyer sont réparties de façon linéaire sur la durée du bail;
- ✓ Les paiements en espèces reçus du bailleur au locataire sont comptabilisés, par le locataire, à titre de réduction des loyers sur la durée du bail;
- ✓ Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration, soit la moindre des deux;
- ✓ Les frais de déménagement pris en charge par le bailleur sont amortis sur la durée du bail.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

J. PASSIF ÉVENTUEL

Le passif éventuel représente les obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

K. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque TPSGC est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation de TPSGC d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

L. STOCKS

- ✓ Les stocks destinés à la revente se composent de divers articles qui seront vendus dans le cours normal des activités futures, à des parties externes qui ne relèvent pas de l'entité fédérale déclarante. Les stocks destinés à la revente sont mesurés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette;
- ✓ Les travaux en cours comprennent les coûts directs et les recouvrements de coûts encourus pour l'aliénation ou le transfert de biens immobiliers non encore complété en fin d'exercice financier.

M. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, selon les seuils de capitalisation suivant :

- ✓ Les améliorations et les améliorations locatives apportées aux immeubles, aux travaux et aux infrastructures dont le coût initial est de 25 000 \$ ou plus;
- ✓ Toutes les autres immobilisations corporelles ayant un coût initial de 10 000 \$ ou plus.

Le ministère n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels et les biens du patrimoine qui ne sont pas exploitables, tel que les oeuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, tel que les biens immeubles situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de chaque immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Bâtiments	25 ans
Travaux et infrastructure	40 ans
Machines et matériel	3 à 15 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 10 ans
Véhicules	6 à 20 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Actifs en construction	Une fois qu'ils sont en service, selon la catégorie d'immobilisation
Immobilisations corporelles louées	Selon la catégorie d'immobilisation, si la propriété sera vraisemblablement cédée à TPGSC, autrement, sur la durée du bail

N. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation de ces états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés. Au moment de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les provisions pour créances douteuses, les passifs éventuels, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers consolidés de l'exercice où ils sont connus.

O. BIENS SAISIS - COMPTE DE FONDS DE ROULEMENT

Le Compte de fonds de roulement des biens saisis a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les dépenses encourues et les avances effectuées pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués, ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de prise en charge ou confisqués au profit de sa Majesté, sont imputés à ce compte. Le Compte de fonds de roulement des biens saisis est crédité lorsque les dépenses et les avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées et lorsque les revenus provenant de ces biens ou les produits provenant de leur aliénation sont perçus et crédités de sommes saisies par confiscation.

Le déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de sa Majesté et les montants afférents imputés au Compte de fonds de roulement des biens saisis est imputé au Compte du produit de l'aliénation des biens saisis.

Le montant total maximum autorisé à porter au débit du Compte de fonds de roulement des biens saisis est, en tout temps, de 50 000 000 \$.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

TPSGC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs.

En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de TPSGC diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

A. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE FONCTIONNEMENT NET ET DES AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES DE L'EXERCICE EN COURS

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010 <i>Redressé</i> <i>(note 16)</i>
Coût de fonctionnement net	2 500 556	2 493 248
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(456 982)	(459 971)
Reclassification des actifs en construction	(54 898)	(91 783)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13)	(67 118)	(61 564)
Augmentation des avantages incitatifs relatifs à un bail	(6 197)	(548)
Revenus net du Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	(24 975)	18 257
Réduction (augmentation) des indemnités de vacance et congés compensatoires	360	932
Réduction (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 10)	(19 658)	18 465
Revenus non disponibles pour dépenser	80 636	40 435
Recouvrements / ajustements de charges d'exercices antérieurs	9 894	9 740
Réduction (augmentation) du passif éventuel et environnemental	30 480	(78 238)
Autres	26 012	(2 101)
	(482 446)	(606 376)
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions des immobilisations corporelles (note 6)	827 446	579 232
Acquisitions des actifs en construction des immobilisations louées (note 6)	49 442	54 485
Paiements sur obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	169 088	149 073
Autres	6 107	(2 381)
	1 052 083	780 409
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 070 193	2 667 281

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES (suite)

B. AUTORISATIONS FOURNIES ET UTILISÉES

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	2 501 985	2 547 953
Crédit 1 - Subventions et contributions	4 900	2 645
Crédit 5 - Dépenses en capital	689 430	426 939
Montants législatifs :		
Fonds renouvelables	572 501	549 952
Autres	114 960	116 272
Autorisations fournies	3 883 776	3 643 761
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(587 837)	(578 250)
Autorisations annulées	(215 372)	(398 325)
Autorisations budgétaires de l'exercice en cours utilisées	3 080 567	2 667 186
<i>Loi sur l'administration des biens saisis</i>	(10 374)	95
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 070 193	2 667 281

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

4. DÉBITEURS ET AVANCES

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances du ministère:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Débiteurs des autres ministères et organismes	390 605	389 296
Débiteurs des parties externes	69 286	86 626
Avances	247	513
	460 138	476 435
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(3 139)	(2 622)
Total	456 999	473 813

5. STOCKS

Le tableau ci-dessous donne le détail des stocks:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Stocks destinés à la revente	1 374	1 383
Travaux en cours	3 541	4 154
Total	4 915	5 537

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût				
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Transfert des actifs en construction ¹	Aliénations, radiations et autres ajustements	Solde de clôture
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Immobilisations corporelles					
Terrains	220 955	20 952	7	10 885	252 799
Bâtiments	3 586 677	188 188	47 943	57 287	3 880 095
Travaux et infrastructure	756 002	-	80 785	-	836 787
Machines et matériel	8 288	636	-	334	9 258
Matériel informatique et logiciels	288 214	15 033	333	(1 000)	302 580
Véhicules	10 336	666	676	-	11 678
Améliorations locatives	568 571	-	83 809	36 037	688 417
	5 439 043	225 475	213 553	103 543	5 981 614
Actifs en construction					
Bâtiments	526 293	303 990	(68 215)	(32 735)	729 333
Travaux et infrastructure	209 773	83 119	(60 468)	37 314	269 738
Matériel informatique et logiciels	126 555	48 633	(333)	-	174 855
Améliorations locatives	322 229	125 423	(84 546)	(11 233)	351 873
	1 184 850	561 165	(213 562)	(6 654)	1 525 799
Partenariat public-privé					
Actifs en construction	-	71 046	-	-	71 046
	-	71 046	-	-	71 046
Immobilisations corporelles louées					
Terrains	44 942	-	-	(13 700)	31 242
Bâtiments	2 282 944	54 537	6 358	(122 508)	2 221 331
Équipement informatique	2 605	-	-	-	2 605
Actifs en construction	90 792	49 442	(6 349)	(1 950)	131 935
	2 421 283	103 979	9	(138 158)	2 387 113
Total	9 045 176	961 665	-	(41 269)	9 965 572

¹ Les transferts des actifs en construction sont des actifs qui ont commencé à être utilisés au cours de l'exercice et qui ont été transférés dans la catégorie d'immobilisations pertinente.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations, radiations et autres ajustements	Solde de clôture	2011	2010 Redressé (note 16)
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Immobilisations corporelles						
Terrains					252 799	220 955
Bâtiments	2 452 402	175 296	37 235	2 664 933	1 215 162	1 134 275
Travaux et infrastructure	342 871	26 829	10 539	380 239	456 548	413 131
Machines et matériel	4 837	613	(15)	5 435	3 823	3 451
Matériel informatique et logiciels	227 237	30 705	(994)	256 948	45 632	60 977
Véhicules	6 212	968	-	7 180	4 498	4 124
Améliorations locatives	281 554	51 009	9 944	342 507	345 910	287 017
	3 315 113	285 420	56 709	3 657 242	2 324 372	2 123 930
Actifs en construction						
Bâtiments					729 333	526 293
Travaux et infrastructure					269 738	209 773
Matériel informatique et logiciels					174 855	126 555
Améliorations locatives					351 873	322 229
					1 525 799	1 184 850
Partenariat public-privé						
Actifs en construction					71 046	-
					71 046	-
Immobilisations corporelles louées						
Terrains					31 242	44 942
Bâtiments	940 268	171 041	(78 127)	1 033 182	1 188 149	1 342 676
Équipement informatique	1 824	521	-	2 345	260	781
Actifs en construction	-	-	-	-	131 935	90 792
	942 092	171 562	(78 127)	1 035 527	1 351 586	1 479 191
Total	4 257 205	456 982	(21 418)	4 692 769	5 272 803	4 787 971

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Le tableau suivant donne le détail des créditeurs et des charges à payer du ministère:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Créditeurs	480 814	457 636
Charges à payer	224 747	183 293
Salaires et traitements courus	21 355	15 032
Retenues de garantie d'entrepreneurs et autres créditeurs	48 483	38 682
Créditeurs des autres ministères et organismes	54 010	73 311
Charges à payer partenariat public-privé	30 240	-
Total	859 649	767 954

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

8. AUTRES PASSIFS

Le tableau suivant donne le détail des autres passifs :

(en milliers de dollars)	2010	Rentrées et crédits	Paiements et débits	2011
Biens saisis - encaisse	82 545	22 239	(34 325)	70 459
Dépôts sur aliénations	778	7 520	(7 468)	830
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	7 902	4 348	(8 123)	4 127
Sommets francophones	5	67	(60)	12
Carte de crédit - Fonds pour projets spéciaux	925	-	-	925
Total	92 155	34 174	(49 976)	76 353

Biens saisis - encaisse

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, afin d'inscrire les fonds en espèces saisis. Ces fonds seront déposés au Trésor et crédités au compte jusqu'à ce que ces fonds soient retournés au propriétaire ou confisqués.

Dépôts sur aliénations

Ce compte a été établi en vertu des termes et conditions du Fonds renouvelable d'aliénation de biens immobiliers afin d'inscrire les recettes sur des aliénations de propriété.

Dépôts de garantie d'entrepreneurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux en conformité du Règlement sur les marchés de l'État.

Sommets francophones

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds subventionnés depuis 1994 par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (Paris), devenue depuis 2006 l'Organisation internationale de la Francophonie, pour la réalisation de projets touchant le développement du français et des langues partenaires en vue d'exprimer la modernité scientifique et technique.

Carte de crédit - Fonds pour projets spéciaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus de American Express (AMEX) en vue d'améliorer le programme de carte de crédit de voyage.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

9. OBLIGATION AU TITRE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES LOUÉES

TPSGC a conclu des contrats de location-acquisition pour des terrains, des bâtiments et du matériel informatique dont la valeur s'élève à 2 387 112 915 \$ et dont l'amortissement cumulé s'élève à 1 035 526 150 \$ au 31 mars 2011 (2 421 282 983 \$ et 942 092 149 \$ respectivement au 31 mars 2010) (note 6). Les obligations pour les exercices à venir s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Total des versements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition	Taux d'intérêt théorique moyen pondéré 5,835% (6,095% en 2010)	2011	2010
Terrains	12 556	4 224	8 332	8 879
Bâtiments	3 363 336	1 092 929	2 270 407	2 384 874
Matériel informatique	340	6	334	886
Total	3 376 232	1 097 159	2 279 073	2 394 639

Le tableau suivant donne le détail des versements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2012	2013	2014	2015	2016 et exercices ultérieurs
Terrains	1 382	1 382	1 382	1 382	7 028
Bâtiments	280 907	264 784	290 045	219 452	2 308 148
Matériel informatique	340	-	-	-	-
Total	282 629	266 166	291 427	220 834	2 315 176

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

A. PRESTATIONS DE RETRAITE

Les employés de TPSGC participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2% par année de service valide multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2010-2011 les charges s'élèvent à 123 313 793 \$ (125 074 567 \$ en 2010), soit environ 1,9 fois (1,9 en 2010) les cotisations des employés.

La responsabilité de TPSGC relative au régime de pension se limite à verser des cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

B. INDEMNITÉS DE DÉPART

TPSGC remet des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futurs et les fonds renouvelables. Les indemnités de départ au 31 mars s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	213 043	231 508
Charge pour l'exercice	44 086	3 650
Prestations versées pendant l'exercice	(24 428)	(22 115)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	232 701	213 043

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

11. PASSIF ÉVENTUEL ET ENVIRONNEMENTAL

Les éléments de passif éventuel et environnemental surviennent dans le cours normal des activités et leur dénouement est inconnu. Ils sont regroupés sous les deux catégories suivantes :

A. RÉCLAMATIONS ET LITIGES

Des réclamations ont été faites auprès de TPSGC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Des poursuites pour des réclamations totalisant environ 89 327 924 \$ (90 775 997 \$ en 2010) étaient toujours en instance au 31 mars 2011. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers consolidés. Un montant de 21 225 000 \$ (35 300 000 \$ en 2010) a été comptabilisé dans ces états.

B. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX - SITES CONTAMINÉS

On comptabilise les éléments de passif afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque TPSGC est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. TPSGC a identifié environ 168 sites (232 en 2010) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 316 165 045 \$ (332 570 240 \$ en 2010) a été constaté. De ce montant, 173 575 932 \$ (216 193 046 \$ en 2010) est relié aux activités pour le projet d'assainissement environnemental des étangs bitumineux et du site des fours à coke de Sydney. TPSGC a évalué des coûts additionnels d'assainissement de 45 215 524 \$ (28 619 735 \$ en 2010) qui ne sont pas comptabilisés puisqu'il est peu probable que ces coûts soient engagés pour le moment. Les efforts déployés par TPSGC pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par TPSGC pendant l'exercice où ils seront connus.

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

De par leur nature, les activités de TPSGC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels TPSGC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années lors de l'acquisition de biens ou de services.

Les principales obligations contractuelles (10 millions de dollars ou plus) pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite se résument comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2012	2013	2014	2015	2016 et exercices ultérieurs	Total
Immobilisations	209 579	103 246	61 427	76 776	1 927 168	2 378 196
Contrats de location-exploitation	173 939	181 360	152 971	122 578	522 369	1 153 217
Achats	985 464	1 114 276	216 713	210 346	2 454 106	4 980 905
Total	1 368 982	1 398 882	431 111	409 700	4 903 643	8 512 318

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, TPSGC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. TPSGC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le ministère a reçu et fourni gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

A. SERVICES COMMUNS FOURNIS GRATUITEMENT PAR D'AUTRES MINISTÈRES

Au cours de l'année, le ministère a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état consolidé des résultats de TPSGC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires (excluant les fonds renouvelables) payées par le Conseil du Trésor	57 977	51 938
Services juridiques fournis par Justice Canada	6 750	7 185
Indemnisation des accidentés du travail fournie par Ressources humaines et Développement des compétences Canada	2 391	2 441
Total	67 118	61 564

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats du ministère.

B. SERVICES COMMUNS FOURNIS GRATUITEMENT À D'AUTRES MINISTÈRES

En tant que fournisseur de services, TPSGC a fourni, au cours de l'exercice, des installations à titre gratuit aux autres ministères et organismes. Tout au long de l'année, TPSGC a fourni gratuitement à d'autres ministères gouvernementaux des locaux à bureaux et des installations d'une valeur totale de 1 503 670 882 \$ (1 446 888 840 \$ en 2010). Ces revenus ne sont pas constatés à l'état consolidé des résultats.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

C. AUTRES TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Charges - autres ministères et organismes	812 801	755 082
Revenus - autres ministères et organismes	3 645 326	3 508 828

Au cours de l'année, TPSGC a transféré des immobilisations corporelles à d'autres ministères et organismes. Le transfert a été effectué à la valeur comptable nette et comptabilisé à titre d'ajustement à l'avoir dans l'État consolidé de l'avoir du Canada.

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Agriculture et Agroalimentaire Canada	10 284	-
Agence canadienne d'inspection des aliments	6 203	-
Bibliothèque du Parlement	972	-
Vieux-Port de Montréal	-	70 640
Total	17 459	70 640

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

14. FONDS RÉSERVÉS DE L'AVOIR DU CANADA

Une portion de l'avoir du Canada de TPSGC est limitée et affectée à des fins spécifiques. Les transactions reliées au Compte du produit de l'aliénation des biens saisis sont comptabilisées dans des catégories spéciales de revenus et les paiements ainsi que les dépenses sont appliqués en contrepartie de ces revenus.

Le Compte du produit de l'aliénation des biens saisis a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer et affecter à des fins spécifiques le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les fonds reçus de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la *Loi*. La *Loi* stipule aussi que les fonds suivants soient portés au débit du compte : les dépenses de fonctionnement encourues dans l'application de la *Loi*, les fonds payés pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, l'encaissement d'intérêts provenant du Compte de fonds de roulement des biens saisis ainsi que la distribution des recettes aux autorités en cause du gouvernement et au Trésor.

Le solde du compte est inclus dans l'avoir du Canada. Voici les opérations portées au compte :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010 <i>Redressé</i> <i>(note 16)</i>
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis - réservé		
Solde, début de l'exercice	59 980	41 723
Revenus	28 675	31 026
Charges	(53 650)	(12 769)
	(24 975)	18 257
Solde, fin de l'exercice	35 005	59 980
Solde de fin de l'avoir du Canada non réservé	2 347 284	1 769 098
Solde de fin de l'avoir du Canada	2 382 289	1 829 078

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

15. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme du ministère. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

	Services					Administration de la paye et des pensions fédérales	Ombudsman de l'approvisionnement	2011	2010 Redressé (note 16)
	Gestion des locaux et des biens immobiliers	Services internes	Services d'infrastructure des technologies de l'information	Approvisionnements	Gestion et services linguistiques	Programmes et services spécialisés	Receveur Général du Canada		
CHARGES									
Paiements de transfert									
Paiements versés en remplacement d'impôts fonciers aux municipalités et aux autres organismes au nom des autres ministères	492 432	-	-	-	-	-	-	492 432	470 300
Recouvrement des paiements versés en remplacement d'impôts fonciers aux municipalités et aux autres organismes	(492 445)	-	-	-	-	-	-	(492 445)	(470 236)
Autre subventions et contributions	(13)	-	-	-	4 214	-	-	4 214	624
Charges de fonctionnement									
Salaires et avantages sociaux	350 705	324 254	106 740	166 873	156 692	92 940	28 073	1 308 984	1 217 649
Services de réparation et d'entretien	957 536	7 689	34 868	75	556	9 935	375	1 012 691	1 002 809
Services professionnels et spéciaux	618 715	79 995	129 147	13 130	54 635	65 857	5 408	974 469	886 343
Locations	919 085	1 039	936	509	(203)	1 007	86	922 609	879 018
Amortissement des immobilisations corporelles	424 181	14 052	15 191	178	2 197	32	853	456 982	459 971
Transports et communications	15 125	5 000	129 685	14 316	2 506	4 696	48 645	223 195	222 634
Services publics, fournitures et approvisionnement	94 111	3 622	607	71 885	744	1 324	4 477	177 454	182 133
Paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	164 319	-	192	-	-	-	-	164 511	154 489
Intérêts relatifs aux contrats de location-acquisition	138 124	-	40	-	-	-	-	138 164	145 408
Reclassification des actifs en construction	54 898	-	-	-	-	-	-	54 898	91 783
Terrains, bâtiments et ouvrages*	159 424	-	-	-	-	-	-	159 424	88 697
Provision des passifs éventuel et environnemental	11 137	1 000	-	-	-	(42 617)	-	(30 480)	78 238
Machinerie et matériel *	34 426	7 304	17 282	1 119	2 156	1 678	509	65 345	66 998
Intérêts et frais bancaires	197	6	41	3	4	110	46 408	46 770	42 787
Autres charges	30 751	23 817	(949)	534	128	357	2	54 770	25 173
Information	2 058	677	14	144	201	10 078	91	13 496	13 275
Charges - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (Note 13)	-	-	-	-	-	53 650	-	53 650	12 769
Recouvrements / ajustements de charges d'exercices antérieurs	(7 653)	(4 072)	(831)	(30)	(167)	(9)	(11)	(12 782)	(11 723)
Recouvrements des dépenses entre les programmes ou les ministères	(61 769)	(25 065)	(11 092)	180	4 747	431	(263)	(88 007)	(37 081)
TOTAL DES CHARGES	3 905 357	439 318	421 871	268 916	228 410	199 469	134 653	5 700 344	5 522 058

* Ces charges sont principalement reliées aux immobilisations corporelles qui sont inférieures au seuil de capitalisation de TPSGC. (Note 2m)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

15. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Services						2011	2010 Redressé (Note 16)	
	Gestion des locaux et des biens immobiliers	Services internes	d'infrastructure des technologies de l'information	Approvisionnements	Gestion et services linguistiques	Programmes et services spécialisés			Receveur Général du Canada
REVENUS									
Ventes de biens et de produits d'information	1 483 715	-	-	533	10	4 867	-	-	1 350 308
Locations	806 101	67	-	-	-	-	-	-	781 986
Services de nature non réglementaire	16 654	3 403	281 426	115 117	158 385	84 495	-	150	704 324
Services de nature réglementaire	6 885	1 583	-	-	-	3 714	28 630	108 838	135 699
Autres revenus	4 455	(1 094)	12	6 169	6	37 728	34	18 386	35 292
Revenus - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	-	-	-	-	-	28 675	-	-	31 026
Gain sur l'aliénation des immobilisations corporelles	609	212	-	1	-	9	13	-	166
TOTAL DES REVENUS	2 318 419	4 171	281 438	121 820	158 401	159 488	28 677	127 374	3 199 788
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET AVANT ÉLÉMENT EXTRAORDINAIRE	1 586 938	435 147	140 433	147 096	70 009	39 981	105 976	(28 293)	2 500 556
<i>Élément extraordinaire</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	9 991
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	1 586 938	435 147	140 433	147 096	70 009	39 981	105 976	(28 293)	2 493 248

Les services de nature non réglementaire sont principalement composés de services spéciaux de logement et de services immobiliers et de gestion immobilière, de technologie d'information et de télécommunication, de services de traduction, de services de consultation professionnelle et de vérification ainsi que de gestion du transport.

Les services de nature réglementaire sont principalement composés de recouvrement de coûts pour des services administratifs en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPPF) et des services rendus par le receveur général pour l'émission de paiements.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

16. REDRESSEMENT

A. ADOPTION DE NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Durant l'exercice, le ministère a adopté la nouvelle norme comptable du Conseil du Trésor, soit la NCCT 1.2 : États financiers des ministères et organismes, qui s'applique au ministère à compter de l'exercice 2010-2011. Le principal changement aux conventions comptables du ministère découlant de l'adoption de la nouvelle norme NCCT 1.2 est la constatation des montants à recevoir du Trésor parmi les éléments d'actif dans l'état consolidé de la situation financière.

B. REDRESSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Dans l'exercice précédent, suite à la tragique explosion survenue à la centrale de chauffage et de refroidissement Cliff en octobre 2009, les coûts de construction urgente de la chaudière temporaire ont été comptabilisés à titre de dépenses et présentés comme élément extraordinaire. Au cours de l'exercice, suite à l'achèvement des phases de construction, le ministère a ajusté les montants qui auraient dû être comptabilisés à titre d'actif en construction.

L'effet de ces deux changements est présenté de manière rétroactive. Le tableau ci-dessous montre les répercussions sur les chiffres comparatifs pour 2009-2010 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Avant rajustement	Répercussions des changements		Après rajustement
		16.A	16.B	
État consolidé de la situation financière				
Actifs				
Montant à recevoir du Trésor	-	470 813	-	470 813
Immobilisations corporelles	4 758 315	-	29 656	4 787 971
Total des actifs	5 261 241	470 813	29 656	5 761 710
Avoir du Canada				
	1 328 609	470 813	29 656	1 829 078
Total des passifs et de l'avoir du Canada	5 261 241	470 813	29 656	5 761 710
État consolidé des résultats				
Élément extraordinaire	39 647	-	(29 656)	9 991
Coût de fonctionnement net	2 522 904	-	(29 656)	2 493 248
État consolidé de l'avoir du Canada				
Avoir du Canada, début de l'exercice	1 334 871	412 305	-	1 747 176
Coût de fonctionnement net	(2 522 904)	-	29 656	(2 493 248)
Variation des montants à recevoir du Trésor	-	58 508	-	58 508
Avoir du Canada, fin de l'exercice	1 328 609	470 813	29 656	1 829 078

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

16. REDRESSEMENT (suite)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Avant rajustement	Répercussions des changements		Après rajustement
		16.A	16.B	
État consolidé des flux de trésorerie				
Activités de fonctionnement				
Coût de fonctionnement net	2 522 904	-	(29 656)	2 493 248
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	1 772 659	-	(29 656)	1 743 003
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 6)	549 576	-	29 656	579 232
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	603 986	-	29 656	633 642
Note 3(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires				
Coût de fonctionnement net	2 522 904	-	(29 656)	2 493 248
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 6)	549 576	-	29 656	579 232
Note 6 Immobilisations corporelles				
Actifs en construction				
Travaux et infrastructure	180 117	-	29 656	209 773
Total	4 758 315	-	29 656	4 787 971
Note 14 Fonds réservés de l'avoir du Canada				
Solde de fin de l'avoir du Canada non réservé	1 268 629	470 813	29 656	1 769 098
Solde de fin de l'avoir du Canada	1 328 609	470 813	29 656	1 829 078
Note 15 Information sectorielle				
Élément extraordinaire	39 647	-	(29 656)	9 991
Coût de fonctionnement net	2 522 904	-	(29 656)	2 493 248

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

17. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Le 20 juin 2011, suite au processus d'examen stratégique, TPSGC annonça l'élimination de deux fonds renouvelable. Les fonctions des Services conseils du gouvernement et des Services de vérification Canada seront éliminées et les services du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers seront fournis à l'aide du Fonds renouvelable des services immobiliers.

Le 4 août 2011 marque la création d'une nouvelle organisation qui fait partie intégrante du portefeuille de TPSGC – Services partagés Canada. Ce nouvel organisme sera responsable des services de technologie de l'information (TI) à l'échelle du gouvernement du Canada. Les services partagés de TI et les fonctions d'appui de TPSGC formeront le cœur de cette nouvelle agence. Les actifs et les passifs au 4 août 2011 seront évalués et transférés du ministère à l'agence.

18. INFORMATION COMPARATIVE

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Annexe A

Évaluation du contrôle interne
en matière de rapports financiers

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	1
1.1 POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS DU PROGRAMME.....	1
1.2 CONTEXTE DE TPSGC.....	1
1.3 ENTENTES DE SERVICES PERTINENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONCLUES AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES.....	2
1.4 CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE 2010-2011	3
2. Environnement de contrôle de TPSGC pertinent au CIRF	3
2.1 POSTES, RÔLES ET RESPONSABILITÉS CLÉS	3
2.2 PRINCIPALES MESURES PRISES PAR TPSGC.....	4
3. Évaluation du système de CIRF de TPSGC.....	6
3.1 MÉTHODE D'ÉVALUATION.....	6
3.2 PORTÉE DE L'ÉVALUATION DE TPSGC.....	7
4. Résultats de l'évaluation de TPSGC	8
4.1 EFFICACITÉ DE LA CONCEPTION DES CONTRÔLES CLÉS	9
4.2 EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL DES CONTRÔLES CLÉS	9
5. Plan d'action de TPSGC.....	9
5.1 PROGRÈS RÉALISÉS EN 2010-2011.....	9
5.2 PLAN D'ACTION POUR LES PROCHAINS EXERCICES	11

Annexe A

Évaluation du contrôle interne en matière de rapports financiers

Note au lecteur

Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2009, de la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor, les ministères sont tenus de démontrer les mesures qu'ils ont prises afin de maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF).

Dans le cadre de cette politique, il est attendu que les ministères mènent des évaluations annuelles de leur système de CIRF, établissent des plans d'action pour apporter les modifications qui s'imposent et joignent à leur Déclaration de responsabilité de la direction un résumé des résultats de l'évaluation et du (des) plan(s) d'action.

Des systèmes efficaces de CIRF visent à obtenir des états financiers fiables et à fournir l'assurance que :

- les opérations sont dûment autorisées;
- les dossiers financiers sont adéquatement tenus;
- les actifs sont protégés contre les risques comme le gaspillage, les abus, les pertes, la fraude et la mauvaise gestion;
- les lois, les règlements et les politiques applicables sont respectés.

Un système efficace de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable. Les contrôles sont équilibrés et proportionnels aux risques qu'ils visent à atténuer. Il s'agit d'un processus continu qui vise à déterminer les principaux risques, à évaluer l'efficacité des contrôles clés connexes, à effectuer les modifications requises et à surveiller le système à l'appui de l'amélioration continue. Par conséquent, la portée, la fréquence et l'état d'avancement des évaluations ministérielles de l'efficacité du système de CIRF peuvent varier d'une organisation à l'autre, selon les risques et compte tenu des situations qui leur sont propres.

1. Introduction

Le présent document fait partie intégrante de la *Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers* de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2011. Il s'agit de la deuxième annexe A produite par TPSGC; celle-ci fournit des renseignements résumés sur les mesures prises par le Ministère depuis le 1^{er} avril 2010 afin de maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) au sein du Ministère. Plus particulièrement, il fournit un résumé d'information sur les évaluations menées par TPSGC jusqu'au 31 mars 2011, y compris les progrès, les résultats et les plans d'action connexes ainsi que quelques principales données financières et opérationnelles permettant de comprendre l'environnement de contrôle propre au Ministère.

1.1 Pouvoirs, mandat et activités du programme

TPSGC offre des services et des programmes de première qualité adaptés aux besoins des organisations fédérales et assure une saine intendance au nom de la population canadienne. En tant que principal fournisseur de services du gouvernement fédéral, TPSGC agit à titre de banquier principal, comptable, acheteur central, spécialiste de la traduction, gestionnaire de biens immobiliers et instrument d'accès aux services en direct du gouvernement.

De plus amples renseignements au sujet des pouvoirs, du mandat et des activités de programme de TPSGC se trouvent dans la note 1 des états financiers ainsi que dans le [Rapport ministériel sur le rendement](#) (RMR) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#) (RPP).

1.2 Contexte de TPSGC

Les [états financiers ministériels consolidés](#) (non vérifiés) de TPSGC pour l'exercice 2010-2011 figurent en pièce jointe et des renseignements supplémentaires sur le contexte de TPSGC se trouvent aussi dans le RMR, le RPP et les [Comptes publics du Canada](#).

1.2.1 Contexte financier

Voici certaines données financières importantes pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2011 :

- Les dépenses totales en 2010-2011 se chiffraient à 5,7 G\$, y compris 1,3 G\$ en salaires et en dépenses connexes et 1,0 G\$ en réparations et entretien;
- Les recettes totales en 2010-2011 étaient de 3,2 G\$, dont 1,5 G\$ provenant de la vente de biens et de produits d'information et 0,8 G\$ provenant des recettes de location;
- Les actifs totaux du Ministère, qui s'élevaient à 6,3 G\$, comprenaient des immobilisations corporelles équivalant à une somme de 5,2 G\$;
- Les obligations découlant des contrats de location-acquisition (contrats de location-acquisition), qui viennent à échéance dans les 21 prochaines années, sont évaluées à 2,3 G\$;
- Les obligations contractuelles (supérieures à 10 M\$) ont dépassé les 8,5 G\$ et seront payées au cours des prochaines 29 années.

Annexe A

Évaluation du contrôle interne en matière de rapports financiers

1.2.2 Contexte opérationnel

Voici certaines données opérationnelles importantes :

- En tant que receveur général du Canada, TPSGC traite des mouvements de trésorerie représentant plus de 2 billions de dollars;
- TPSGC est composé de neuf directions générales de programme où travaillent quelque 14 000 employés;
- Les finances sont gérées centralement à TPSGC. Des employés du groupe des finances travaillent dans chacun des six bureaux régionaux ainsi que dans les neuf directions générales au sein du Secteur de la capitale nationale (SCN);
- TPSGC fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) à 130 ministères et organismes fédéraux;
- TPSGC offre des services d'approvisionnement au gouvernement du Canada (GC) d'une valeur approximative de 14 G\$, au moyen de quelque 60 000 transactions liées aux approvisionnements;
- Les états financiers pour chacun des six fonds renouvelables actifs de TPSGC sont soumis à une vérification annuelle et ont reçu des opinions sans réserve de vérificateurs externes;
- TPSGC utilise SIGMA, un logiciel SAP, comme système de gestion financière et du matériel, de même que 11 systèmes-sources ministériels qui transmettent des renseignements financiers à SIGMA.

1.3 Ententes de services pertinentes aux états financiers conclues avec d'autres organisations gouvernementales

TPSGC a recourt aux services d'autres organisations pour ce qui est du traitement de certaines transactions qui sont consignées dans ses états financiers. En voici quelques exemples :

- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit au Ministère l'information nécessaire pour déterminer les montants à verser dans le cadre des régimes d'avantages sociaux des employés et pour calculer les charges à payer et les provisions, notamment la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada fournit au Ministère la protection d'indemnisation pour accidents de travail;
- Le ministère de la Justice fournit à TPSGC des services juridiques généraux ainsi que les renseignements nécessaires à la création de la note relative au passif éventuel dans les états financiers et ceux à inclure dans les Comptes publics.

Les six systèmes centraux suivants sont administrés par la Direction générale de la comptabilité, de la gestion bancaire et de la rémunération (DGCGBR): le Système normalisé des paiements (SNP), le Système des opérations bancaires du gouvernement (SOBG), le Système régional de paye (SRP), le Grand livre du système de paye (GL-SP), le Grand livre général du receveur général (GLG-RG) et le Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF). Bien que la DGCGBR administre les systèmes de paye et les systèmes du receveur général susmentionnés à l'échelle du gouvernement, ces systèmes ne sont pas visés par la portée des efforts liés au contrôle interne en matière de rapports financiers que déploie le Ministère. Néanmoins, le Ministère dépend de ces systèmes aux fins de ses propres états financiers ministériels, tout comme les autres ministères.

En tant que gestionnaire immobilier, TPSGC fournit des services de gestion des locaux à d'autres organisations gouvernementales.

1.4 Changements importants au cours de l'exercice 2010-2011

En 2009-2010, TPSGC a lancé le Programme accéléré d'infrastructures (PAI) en réponse directe au Plan d'action économique annoncé par le ministre des Finances le 27 janvier 2009. Cette initiative a entraîné une importante augmentation des activités du Ministère au cours de l'exercice 2009-2010, qui s'est poursuivie en 2010-2011. Les dépenses engagées dans le cadre du PAI en 2010-2011 s'élevaient à 192,9 M\$ (214,9 M\$ en 2009-2010), desquelles 82,2 M\$ (94,6 M\$ en 2009-2010) se retrouvent dans les dépenses et 110,7 M\$ (120,3 M\$ en 2009-2010) se retrouvent dans les immobilisations corporelles. Le Ministère ne prévoit pas d'autres dépenses dans le cadre du PAI en 2011-2012.

En octobre 2010, le ministre de l'Environnement a présenté la [Stratégie fédérale de développement durable](#) (SFDD), qui comprend des objectifs précis et des stratégies de mise en œuvre auxquels les ministères et les organismes fédéraux doivent se conformer. Le thème IV de la SFDD : « Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement » décrit les objectifs liés à l'écologisation des opérations gouvernementales. En tant que gardien de 24 % du répertoire d'immeubles fédéraux et que l'un des plus grands ministères, TPSGC prévoit que la réduction de sa propre empreinte environnementale ainsi que son engagement visant à travailler en étroite collaboration avec d'autres ministères à leurs efforts touchant la SFDD auront une incidence sur les activités du Ministère au cours des prochaines années.

2. Environnement de contrôle de TPSGC pertinent au CIRF

TPSGC reconnaît qu'il est important que la haute direction fasse preuve de leadership en s'assurant que les employés de tous les niveaux comprennent leur rôle à l'égard du maintien d'un système efficace de CIRF et qu'ils disposent des outils nécessaires pour exercer leurs responsabilités de façon efficace à ce chapitre. La priorité de TPSGC consiste à s'assurer que les risques sont bien gérés au moyen d'un environnement de contrôle adaptable et axé sur le risque, qui fait la promotion de l'amélioration continue et de l'innovation.

2.1 Postes, rôles et responsabilités clés

Les comités et les postes clés suivants sont responsables du maintien, de la revue et de la communication de l'efficacité du système de CIRF ministériel.

Agent principal de gestion des risques – Le mandat de l'agent principal de gestion des risques consiste à fournir une assurance indépendante au sous-ministre que les risques importants ont été cernés et qu'ils sont gérés de manière appropriée, ainsi qu'à renforcer la gestion des risques au Ministère.

Cadres supérieurs du Ministère – Les cadres supérieurs du Ministère responsables de la réalisation de programmes sont également responsables du maintien et de la revue de l'efficacité des aspects du contrôle interne qui s'inscrivent dans la portée des activités de leur programme faisant partie du cadre de CIRF.

Annexe A

Évaluation du contrôle interne en matière de rapports financiers

Chef adjoint de la surveillance – Le mandat du chef adjoint de la surveillance, qui dirige le Bureau de la vérification et de l'évaluation, consiste à fournir une évaluation indépendante et objective de l'efficacité et du caractère adéquat des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

Chef des finances – Le chef des finances appuie et se rapporte directement au sous-ministre et il fournit un leadership au niveau de la coordination, de la cohérence et de l'orientation de la conception et du maintien d'un système efficace et intégré de CIRF, ce qui comprend l'évaluation annuelle.

Comité de gestion financière (CGF) – Présidé par le chef des finances, le CGF donne des conseils et des recommandations au sous-ministre et au sous-ministre délégué sur les questions liées à la gestion financière. Le CGF planifie, évalue et met en ordre de priorité les exigences ministérielles afin d'assurer la durabilité de la gestion financière tout en veillant à ce que le processus de prise de décisions opérationnelles repose sur des principes de saine gestion financière.

Comité de gestion du sous-ministre – En tant qu'organisme décisionnel central de TPSGC, le Comité de gestion du sous-ministre examine, approuve et surveille le profil de risque de l'organisation et le système de contrôle interne ministériel, y compris la surveillance des progrès réalisés concernant la mise en œuvre du système de CIRF.

Comité de vérification et d'évaluation (CVE) – Le CVE est un comité consultatif qui fournit des conseils objectifs et qui fait des recommandations au sous-ministre concernant le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance quant à la pertinence et au fonctionnement des processus et des cadres de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère. Il est composé du sous-ministre (président), du sous-ministre délégué et de trois personnes externes à l'administration publique fédérale. Le CVE mène un examen annuel de la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le CIRF, en parallèle avec l'examen des états financiers ministériels, dans le but de donner des conseils au sous-ministre sur toute question d'apparence importante.

Comité directeur, contrôle interne en matière de rapports financiers – Le mandat de ce comité directeur est de veiller à ce que les enjeux soulevés par l'ensemble des directions générales de TPSGC durant toutes les phases de la mise en œuvre du CIRF soient dûment pris en considération. Le comité directeur surveille la qualité et le caractère opportun de la mise en œuvre du CIRF, oriente l'équipe chargée du CIRF et approuve les recommandations de celle-ci.

Sous-ministre – Le sous-ministre, à titre d'administrateur des comptes, assume la responsabilité générale et le leadership des mesures prises en vue de maintenir un système efficace de contrôle interne.

Sous-ministre adjoint, Direction générale de la surveillance – Le mandat du sous-ministre adjoint de la Direction générale de la surveillance consiste à fournir une assurance indépendante et de la surveillance afin de faire la démonstration de la gérance, de l'intégrité, de la responsabilité et de la transparence exercées à l'égard des dépenses des fonds publics et d'aider ainsi le sous-ministre à s'acquitter de ses responsabilités en tant qu'administrateur des comptes.

2.2 Principales mesures prises par TPSGC

L'environnement de contrôle de TPSGC prévoit un ensemble de mesures visant à permettre aux employés du Ministère de gérer les risques au moyen d'une sensibilisation accrue, des connaissances appropriées et des outils pertinents ainsi que du perfectionnement de leurs compétences. Le Ministère affecte, chaque

année, les ressources pour s'assurer de la mise en œuvre d'un système efficace de CIRF, comme l'exige la Politique sur le contrôle interne.

Parmi les principaux éléments mis en place, mentionnons ceux-ci :

- l'énoncé de valeurs de TPSGC;
- la Direction de l'éthique, notamment une Ligne d'aide en éthique fournissant aux employés des conseils sur la résolution de dilemmes éthiques ou sur la divulgation en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*;
- le Cadre de gestion financière (CGF) établit les normes et les attentes en matière de saine gestion financière et de contrôle dans l'ensemble du Ministère, tout en restant conforme à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, au Cadre des politiques de gestion financière du Conseil du Trésor et aux instruments de politique connexes. Le CGF définit les responsabilités en matière de gestion financière et doit s'appliquer à la prise de décisions, à l'appui des responsabilités touchant l'exécution des programmes dans le contexte des lois, des règlements et des politiques applicables à la gestion financière;
- le Bureau de l'agent principal de gestion des risques (BAPGR), fournit un point de contact central pour l'obtention de conseils en matière de gestion des risques ainsi que la surveillance de la mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée du risque et de la politique connexe. Le Bureau est responsable de la gestion des conflits et des modes alternatifs de résolution des conflits, de la surveillance de l'équité, de la gestion des risques, de la gestion de la qualité et des enquêtes spéciales;
- Le Bureau de la vérification et de l'évaluation est un fournisseur clé de services d'assurance à l'appui de la fonction de surveillance exercée par le sous-ministre, le Conseil du Trésor et le Bureau du contrôleur général. Il fournit, de façon indépendante, des renseignements afin de permettre la prise de décisions dans le respect des valeurs publiques en ce qui a trait à l'efficacité et à la pertinence des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance (fonction de vérification interne) et en ce qui a trait à la pertinence, au rendement et à la rentabilité des programmes, des politiques et des initiatives (fonction d'évaluation).
- la Politique ministérielle de gestion intégrée des risques, qui a récemment été mise à jour en novembre 2010, stipule que TPSGC intègre les pratiques et les processus de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus opérationnels afin de gérer efficacement les coûts des programmes et de tirer parti au maximum des possibilités, de s'acquitter de son mandat et d'atteindre les objectifs généraux du gouvernement;
- l'adoption de SIGMA, un système fondé sur SAP, comme système ministériel intégré de gestion financière et du matériel. Le Ministère continue de chercher à disposer de processus de gestion financière davantage intégrés et normalisés. Le 31 mars 2011, TPSGC a lancé la première phase d'une nouvelle solution d'établissement de rapports financiers, Renseignements d'affaires, une étape importante vers la mise en œuvre d'un ensemble d'outils visant à répondre aux besoins du Ministère en matière de rapports financiers et opérationnels;
- le Bureau du processus de changement (BPC) apporte un soutien organisationnel pour renforcer la capacité de TPSGC à planifier, à diriger et à gérer le changement. En 2009, le BPC a mis en place le Tableau des initiatives de changement à grande échelle qui fournit à la haute direction, notamment,

Annexe A

Évaluation du contrôle interne en matière de rapports financiers

une vue d'ensemble de la gamme d'initiatives de changement du Ministère, les coûts indirects de chaque initiative (équivalents temps plein), les échéanciers et de l'état d'avancement de leur mise en œuvre;

- une unité au sein de la Direction générale des finances qui se consacre au renforcement du contrôle interne en matière de rapports financiers;
- des ententes de rendement et des plans de formation annuels pour tous les employés;
- un exercice obligatoire de validation des connaissances que les employés doivent réussir avant d'obtenir leur délégation de pouvoirs financiers ou de maintenir celle qu'ils possèdent, conformément aux politiques et aux directives du Conseil du Trésor;
- un instrument de délégation de pouvoirs tenu avec diligence.

3. Évaluation du système de CIRF de TPSGC

3.1 Méthode d'évaluation

À l'appui de la Politique sur le contrôle interne, un système de CIRF efficace vise à fournir une assurance raisonnable que :

- les opérations sont dûment autorisées;
- les dossiers financiers sont adéquatement tenus;
- les actifs sont protégés;
- les lois, les règlements et les politiques applicables sont respectés.

À la lumière d'une évaluation de l'état de préparation à la vérification menée par un tiers indépendant en juin 2007, TPSGC travaille à officialiser son système de CIRF. Il s'agit notamment d'évaluer l'**efficacité de la conception** et de l'**efficacité opérationnelle** du système de CIRF du Ministère, et de s'assurer qu'un **plan de surveillance continue** est mis en place et mène à l'amélioration continue du système de CIRF.

L'**efficacité de la conception** signifie de s'assurer que les principaux points de contrôle sont définis, consignés, mis en place et adaptés aux risques qu'ils visent à atténuer et que tous les correctifs nécessaires ont été apportés. Il faut pour cela mettre en correspondance les principaux processus et systèmes de TI avec les principaux comptes, en fonction de l'emplacement, s'il y a lieu.

L'**efficacité opérationnelle** signifie que l'application des principaux contrôles fait l'objet d'essais au cours d'une période déterminée et que tous les correctifs y sont apportés.

L'évaluation portera sur tous les niveaux de contrôle ministériel, y compris les contrôles au niveau de l'entité, les contrôles généraux liés à la TI et les contrôles liés aux processus opérationnels.

Un **plan de surveillance continue** permet de déterminer les contrôles clés qui doivent être observés de façon continue ou périodique, les mises-à-jour et les mises-à-l'essai par rotation, en fonction du niveau de risque associé aux contrôles au niveau de l'entité, aux processus opérationnels ou aux systèmes de TI et comprend des mesures correctives en temps opportun.

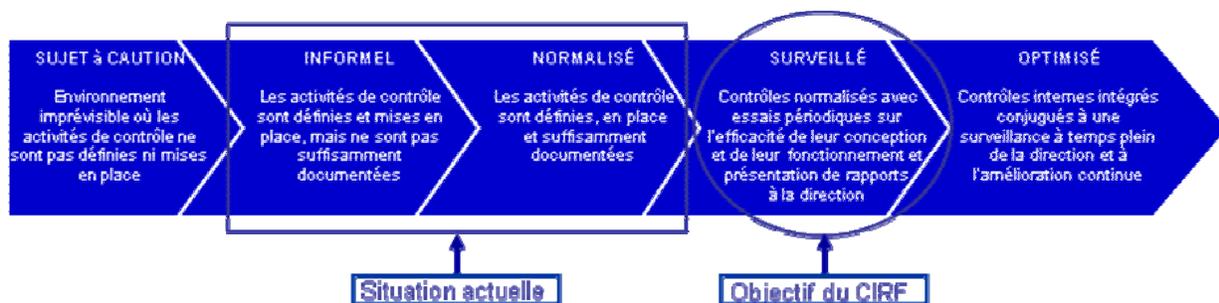
TPSGC continue de simplifier sa documentation et ses essais de l'efficacité de la conception en élaborant des activités relatives aux contrôles clés normalisés pour les processus opérationnels communs (approche du modèle normalisé). Ces contrôles clés normalisés doivent être appliqués de manière uniforme à l'échelle du Ministère et harmonisés avec d'autres initiatives et politiques en cours, comme l'Initiative de processus opérationnels communs en gestion financière du Conseil du Trésor et le Cadre de gestion financière du Ministère. Cette approche de modèle normalisé est en cours d'élaboration et elle sera mise à l'essai sur des processus opérationnels décentralisés importants au moyen de l'approche suivante :

- les activités relatives aux contrôles clés normalisés touchant un processus opérationnel sont cernées et consignées;
- les activités de contrôle au sein des directions générales et des régions sont mesurées par rapport aux contrôles clés normalisés;
- les aspects qui nécessitent des mesures correctives sont cernés, et l'on transmet des recommandations à la direction générale ou à la région.

Dans le cadre de cette approche, la mise en œuvre du CIRF devrait progresser de manière plus efficace en éliminant le besoin de consigner les activités de contrôle actuelles pour les différents processus opérationnels et les emplacements et en concentrant les efforts sur l'harmonisation avec les contrôles clés normalisés. L'approche pourrait être modifiée ou élargie, au fur et à mesure que TPSGC élabore les premiers modèles normalisés et entreprend des évaluations initiales des directions générales et des régions par rapport aux modèles normalisés.

3.2 Portée de l'évaluation de TPSGC

Le Ministère utilise un cadre de maturité du CIRF menant à une vue commune et objective de la solidité des contrôles à TPSGC. Comme le montre la figure ci-dessous, le cadre de maturité du CIRF sert à illustrer la situation actuelle du Ministère ainsi que la situation qu'il doit atteindre pour avoir un système efficace de CIRF.



Pour atteindre ses objectifs, le Ministère a l'intention d'atteindre le niveau « Surveillé » du cadre de maturité du CIRF. D'après l'évaluation de l'état de la préparation à la vérification de 2007, le Ministère se trouve au niveau « Informel ». Le Ministère continue de progresser vers l'atteinte du niveau « Surveillé », ayant atteint le niveau « Normalisé » pour ses contrôles généraux liés à la technologie de l'information et certains processus opérationnels.

Dans le but de maintenir un système efficace de CIRF, en plus des contrôles au niveau de l'entité et des contrôles généraux liés à la TI, TPSGC a ciblé les six principaux processus opérationnels qui seront

Annexe A

Évaluation du contrôle interne en matière de rapports financiers

évalués, prenant en considération les comptes importants relatifs aux états financiers, l'importance relative et le risque :

- la paye;
- l'approvisionnement, les comptes créditeurs et les paiements;
- le processus de la vente au règlement;
- les immobilisations corporelles et les contrats de location-acquisition;
- d'autres postes importants des états financiers (p. ex. biens saisis et obligations contractuelles);
- les rapports financiers.

Depuis 2009-2010, le Ministère a achevé la documentation et l'évaluation de l'efficacité de la conception de ses contrôles au niveau de l'entité et du processus de paye dans le Secteur de la capitale nationale (SCN) et au Bureau de la traduction. Étant donné qu'il avait récemment terminé un exercice global d'établissement de la portée, TPSGC a continué de mettre l'accent en 2010-2011 sur la documentation et l'évaluation de l'efficacité de la conception de ses processus opérationnels en suivant les étapes suivantes :

- recueillir des données relatives aux processus et aux emplacements ainsi qu'aux risques et aux contrôles associés au CIRF, y compris des données relatives aux politiques et aux procédures appropriées;
- mettre en correspondance les processus principaux avec l'établissement et la documentation des principaux risques et points de contrôle selon l'incidence sur les états financiers, le volume d'activité, la complexité des processus, la centralisation des activités et les constatations découlant des vérifications externes;
- évaluer l'efficacité de la conception des contrôles clés et déterminer les mesures correctives requises.

En 2010-2011, TPSGC a poursuivi la documentation et l'évaluation de l'efficacité de la conception, tel que décrit au point 5.1.

4. Résultats de l'évaluation de TPSGC

TPSGC continue de réaliser des progrès par rapport aux mesures correctives qui renforcent davantage son CIRF en corrigeant les faiblesses qui ont été soulevées par le Bureau du vérificateur général (BVG) dans sa vérification annuelle des Comptes publics, par des vérificateurs externes dans leurs vérifications annuelles des états financiers des six fonds renouvelables du Ministère et à la suite des recommandations formulées dans le cadre des fonctions de vérification interne et d'évaluation du Ministère. Les principaux processus touchés sont : la paye, les immobilisations corporelles et les contrats de location-acquisition, les autres postes importants des états financiers ainsi que l'approvisionnement, les comptes créditeurs et les paiements. TPSGC a également terminé la mise en œuvre de son Plan d'action de la gestion pour traiter les observations et les recommandations cernées dans l'évaluation de 2008-2009 du BVG portant sur l'environnement de contrôle de SIGMA. La prise de ces mesures correctives fait progresser les efforts globaux visant à mettre en œuvre un cadre solide de CIRF à TPSGC; un résumé figure au point 5.1.

Voici un résumé des principaux résultats de l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement opérationnel menée par TPSGC en 2010-2011.

4.1 Efficacité de la conception des contrôles clés

Dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité de la conception, TPSGC a préparé des documents sur les processus clés, les risques et les points de contrôle en utilisant la documentation existante dans la mesure du possible. Après avoir validé les documents auprès des gestionnaires, des visites ont été effectuées pour s'assurer que les documents correspondent à la pratique réelle, tandis que l'évaluation a également permis de s'assurer que les contrôles clés étaient harmonisés correctement avec les risques qu'ils visent à atténuer.

Grâce aux travaux achevés en 2010-2011, TPSGC a déterminé les mesures correctives supplémentaires relatives à ses contrôles généraux liés à la TI qui comprenaient l'officialisation des procédures sur les contrôles de sécurité et les essais d'acceptation de l'utilisateur. Les mesures correctives ont été prises ou sont actuellement prises en ce qui a trait à ces aspects.

TPSGC a également cerné des mesures correctives possibles concernant le processus lié à l'approvisionnement, aux comptes créditeurs et aux paiements ainsi que le processus relatif aux immobilisations corporelles et aux contrats de location-acquisition. Toutefois, ces constatations n'étaient pas achevées en date du 31 mars 2011 et feront donc partie de l'annexe A du prochain exercice.

4.2 Efficacité du fonctionnement opérationnel des contrôles clés

L'évaluation de l'efficacité du fonctionnement opérationnel des contrôles généraux liés à la TI commencera en 2011-2012, tandis que celui des processus opérationnels débutera conformément au plan d'action du Ministère. L'évaluation s'assurera que les contrôles clés fonctionnent au fil du temps et que toute mesure corrective nécessaire qui a déjà été cernée est prise.

5. Plan d'action de TPSGC

5.1 Progrès réalisés en 2010-2011

Le Ministère continue de réaliser des progrès importants relativement à l'évaluation et à l'amélioration de ses contrôles clés et de respecter ses plans d'action. Conformément au plan d'action du dernier exercice, TPSGC a achevé toutes les évaluations de l'efficacité de la conception pour lesquelles des progrès importants avaient été réalisés en date du 31 mars 2010. Le Ministère a également entamé les évaluations de l'efficacité de la conception touchant les processus liés à l'approvisionnement, aux comptes créditeurs et aux paiements au sein des trois principales directions générales du SCN, et deux d'entre elles ont été achevées. Le tableau suivant illustre comment TPSGC a dépassé les travaux prévus dans le plan d'action du dernier exercice.

Ayant récemment terminé les travaux liés à ses contrôles généraux liés à la TI, le Ministère continue de mettre l'accent sur la documentation et l'évaluation de l'efficacité de la conception des processus opérationnels. Les progrès réalisés par TPSGC en 2010-2011 sont résumés ci-après.

Annexe A

Évaluation du contrôle interne en matière de rapports financiers

Processus	Documentation ¹			Efficacité de la conception ²		
	Achevé	Progrès importants	En cours	Achevé	Progrès importants	En cours
Plan d'action découlant de l'annexe A de 2009-2010						
Contrôles généraux liés à la TI*	Échelle nationale			Échelle nationale		
Approvisionnement, comptes créditeurs et paiements	BtB, DGSIT, DGA	DGBI		BtB, DGSIT, DGA	DGBI	
Immobilisations corporelles et contrats de location-acquisition	DGBI, DGCP, DGSIT, DGF				DGBI, DGCP, DGSIT, DGF	
Travaux supplémentaires ne découlant pas du plan d'action de l'annexe A de 2009-2010						
Paye			Modèle normalisé			
Approvisionnement, comptes créditeurs et paiements			Modèle normalisé; contrôle des applications**			Contrôle des applications **
Immobilisations corporelles et contrats de location-acquisition			Contrôle des applications**			Contrôle des applications **
De la vente au règlement		DGBI			DGBI	

Directions générales ou régions : DGBI – Direction générale des biens immobiliers; DGSIT – Direction générale des services d'infotechnologie; DGCP – Direction générale de la cité parlementaire; SCN – Secteur de la capitale nationale; BtB – Bureau de la traduction; DGF – Direction générale des finances; échelle nationale – ensemble du Ministère (pas une direction générale ou une région précise)

* Comprend SIGMA, onze systèmes-sources et deux centres de données. ** Pour SIGMA seulement.

Le tableau suivant présente les principales mesures correctives figurant dans l'annexe A du dernier exercice qui ont été achevées ou qui sont en cours de mise en œuvre :

Processus	Mesure corrective figurant dans l'annexe A du dernier exercice	État
Contrôles au niveau de l'entité	<ul style="list-style-type: none"> Comblar les lacunes en matière de communication, notamment en ce qui concerne les renseignements manquants ou désuets sur les sites Internet et intranet du Ministère. 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration remarquée; les progrès se poursuivent

¹ Documentation – Revoir les documents ou en créer de nouveaux et faire les ajustements nécessaires, tel qu'indiqué dans l'évaluation de l'état de la préparation à la vérification.

² Efficacité de la conception – Évaluer l'efficacité de la conception des contrôles clés et cibler les lacunes.

Processus	Mesure corrective figurant dans l'annexe A du dernier exercice	État
Contrôles généraux liés à la TI	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la gestion de l'accès et du changement, des mots de passe et de la surveillance des vérifications. 	<ul style="list-style-type: none"> • Achievé
Paye	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les contrôles d'accès au Système régional de paye et analyser les rapports pour renforcer la séparation des tâches. • Établir des activités de surveillance interne • Élaborer des documents et des normes afin <ul style="list-style-type: none"> ○ de soutenir l'analyse en fin d'exercice; ○ d'améliorer les fichiers de soutien du processus de paye; ○ de fournir des éléments de preuve relatifs à la vérification des opérations de paye. 	<ul style="list-style-type: none"> • Achievé • Progrès importants • Achievé
Immobilisations corporelles et contrats de location-acquisition	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les documents nécessaires pour soutenir l'analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement prévu en 2011-2012
Autres postes importants des états financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une approche structurée et officielle du traitement des pièces justificatives. • Améliorer les documents à l'appui des obligations contractuelles et du passif environnemental. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration remarquée; les progrès se poursuivent • Achievé

5.2 Plan d'action pour les prochains exercices

TPSGC continuera de tirer parti des progrès qu'il a réalisés jusqu'à présent et demeure engagé à atteindre le niveau « Surveillé » du cadre de maturité du CIRF, tout en s'assurant que les contrôles demeurent équilibrés et proportionnels aux risques qu'ils visent à atténuer. Les plans du Ministère sont fondés sur les ressources et l'environnement de contrôle actuels. Les modifications importantes apportées à l'un de ces deux aspects pourraient avoir une incidence sur les plans de TPSGC et nécessitent une modification en conséquence. Ces plans seront mis à jour annuellement.

D'ici la fin de 2011-2012, TPSGC planifie :

- D'achever toutes les évaluations de l'efficacité de la conception et d'entamer les plans des mesures correctives pour les aspects suivants :
 - approvisionnement, comptes créditeurs et paiements (DGBI);
 - processus « de la vente au règlement » (DGBI);
 - immobilisations corporelles et contrats de location-acquisition (DGBI, DGCP, DGSIT et DGF);
 - contrôles des applications dans SIGMA liés aux immobilisations corporelles et aux contrats de location-acquisition ainsi qu'aux processus touchant l'approvisionnement, les comptes créditeurs et les paiements.

Annexe A

Évaluation du contrôle interne en matière de rapports financiers

- D'entamer la documentation, l'évaluation de l'efficacité de la conception et la prise de mesures correctives pour :
 - le processus « de la vente au règlement » (BtB);
 - un sous-processus dans n'importe quel autre poste important des états financiers ou du processus de rapports financiers.
- D'achever l'élaboration des modèles normalisés concernant la paye ainsi que l'approvisionnement, les comptes créditeurs et les paiements;
- D'examiner et de mettre à jour, au besoin, la documentation du Ministère sur les contrôles au niveau de l'entité et de poursuivre la prise de mesures correctives entamée pendant l'évaluation précédente de l'efficacité de la conception;
- De mettre à jour l'établissement de la portée et l'évaluation des risques du Ministère et, selon les résultats de ce qui précède, de modifier les activités de CIRF futures, au besoin;
- D'entamer l'élaboration d'un modèle de durabilité pour les processus opérationnels et les contrôles au niveau de l'entité énonçant :
 - une stratégie relative à l'établissement annuel de la portée et à l'évaluation annuelle des risques aux fins du CIRF, comprenant l'examen périodique des critères utilisés dans l'évaluation des risques;
 - un programme de surveillance fondé sur les risques qui décrit en détail la stratégie de mise à jour de la documentation relative au CIRF, qui donne un aperçu du type, de la portée et de la fréquence des évaluations à mener sur le système de CIRF et qui définit les exigences relatives à l'approbation des constatations et des plans d'action en vue de la prise de mesures correctives en temps opportun, au besoin;
 - les rôles et les responsabilités des groupes associés au système de CIRF, notamment, l'unité de TPSGC affectée au renforcement du CIRF, le personnel des directions générales et des régions du Ministère, la direction et la vérification interne.
- De mener les évaluations de l'efficacité du fonctionnement opérationnel, conformément au modèle de durabilité pour les contrôles généraux liés à la TI, de même que la réévaluation des systèmes pour lesquels des mesures correctives ont été prises;

D'ici la fin de 2012-2013, TPSGC planifie :

- D'élaborer une approche et une méthode pour mener des évaluations en fonction des modèles normalisés;
- Pour les aspects suivants, d'entamer les évaluations par rapport au modèle normalisé et de prendre les mesures correctives nécessaires :
 - approvisionnement, comptes créditeurs et paiements au sein de deux directions générales dans le SCN et d'une région;
 - paye – dans une région.

- De commencer l'évaluation de l'efficacité de la conception et prendre toute mesure corrective nécessaire ayant trait aux contrôles des applications dans SIGMA touchant le processus « de la vente au règlement »;
- D'achever l'élaboration des modèles normalisés concernant le processus « de la vente au règlement » ainsi que les immobilisations corporelles et les contrats de location-acquisition;
- D'entamer l'évaluation fondée sur les risques de l'efficacité du fonctionnement opérationnel des contrôles clés pour la paye ainsi que l'approvisionnement, les comptes créditeurs et les paiements au sein de certaines directions générales dans le SCN;
- De poursuivre ou terminer la prise des mesures correctives cernées pour les travaux achevés en 2011-2012;
- De mettre à jour l'établissement de la portée et l'évaluation des risques du Ministère et, selon les résultats de ce qui précède, modifier les activités de CIRF futures, au besoin;
- De continuer de surveiller les contrôles généraux liés à la TI, tel qu'indiqué dans le modèle de durabilité, et réévaluer les systèmes pour lesquels des mesures correctives ont été prises.

Années à venir

Après 2012-2013, TPSGC continuera d'élaborer, de mettre en œuvre et de mettre au point l'approche du modèle normalisé, y compris les évaluations par rapport au modèle normalisé dans le SCN et les régions. Le Ministère achèvera sa documentation et ses évaluations de l'efficacité de la conception, conformément à son plan d'action, et continuera l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement opérationnel des contrôles clés en fonction du modèle de durabilité.

Par ailleurs, TPSGC a cerné le besoin de développer une application de gestion de la gouvernance, des risques et de la conformité. La feuille de route et le cadre qui sont en cours d'élaboration serviront de fondement à la mise en œuvre au cours des prochaines années.

Au fur et à mesure que des travaux seront terminés, le Ministère précisera davantage son modèle de durabilité, continuera de combler les principales lacunes cernées et mettra en œuvre les mesures correctives pour s'assurer de demeurer entièrement conforme à la Politique sur le contrôle interne relativement au CIRF.